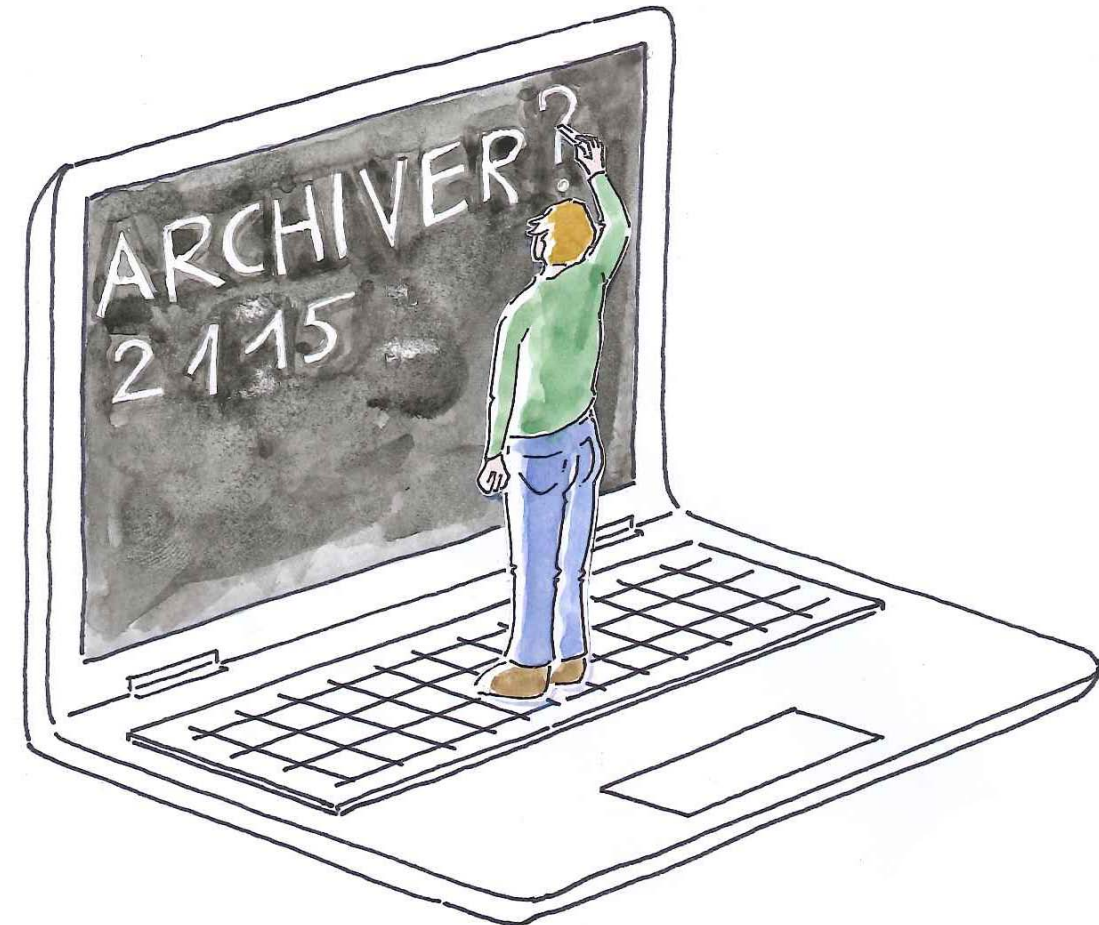


Projet ADAMANT:

adapter l'archivage à l'ère du numérique



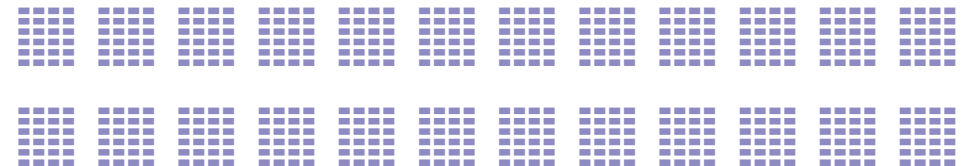
Numérique : éviter la grande amnésie

Depuis plusieurs décennies et singulièrement depuis le début des années 2000, le numérique s'impose comme le moyen privilégié de production de l'information. Courriels, photographies, documents bureautiques, bases de données... sont aujourd'hui le quotidien de tout un chacun.

Si nous sommes toujours capables de conserver et de retrouver nos documents papier parfois très anciens, nous sommes bien démunis face à la masse de nos données numériques, qui ne sont pas conçues pour durer.

Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement des centaines de mètres d'archives papier qui constituent la mémoire d'une institution, mais aussi des téraoctets de données, des millions de fichiers numériques. À l'échelle de l'État (administrations centrales et opérateurs), la question devient vertigineuse.

Pour répondre à ce défi, les Archives nationales ont lancé le projet ADAMANT.



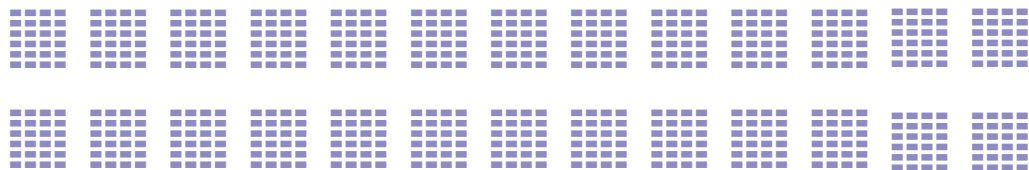
■ Le projet ADAMANT : une réponse humaine au défi numérique

Le projet **ADAMANT**, pour **Administration Des Archives** et de leurs **Métadonnées aux Archives Nationales dans le Temps**, est d'abord un projet d'adaptation de l'ensemble d'une chaîne d'archivage.



Face à l'essor du numérique, les compétences des Archives nationales et de leur réseau de partenaires dans les services versants, coordonnées par le Service interministériel des Archives de France, se mobilisent pour fournir de nouveaux services, et répondre à de nouveaux usages. C'est en se fondant sur les savoir-faire existants et dûment éprouvés des archivistes que se construit le projet ADAMANT.

L'étroite collaboration avec les services informatiques du ministère de la Culture et de la Communication est le complément indispensable de cette mutation.



■ Une plate-forme appuyée sur un partenariat interministériel

Le projet ADAMANT est partenaire du programme interministériel VITAM. Ce dernier développe un logiciel qui sera le véritable moteur de la future plate-forme d'archivage numérique des Archives nationales.

Il appartient aux Archives nationales de bâtir en parallèle les infrastructures nécessaires à son bon déploiement, ainsi que l'accès le plus ergonomique possible pour les usagers, administration comme citoyens.

■ Et demain...

Grâce au projet ADAMANT, et avec le soutien de leurs partenaires, les Archives nationales construisent l'archivage numérique de demain : un service de prise en charge performant et d'accès pérenne aux documents et données numériques qui constituent la mémoire de nos institutions.





L'équipe-projet ADAMANT

Le projet ADAMANT est porté par une équipe-noyau équilibrant compétences archivistiques et informatiques.

Thomas VAN DE WALLE, directeur du projet
Pierre MARCOTTE, chef de projet métier
Benoît LEVEUGLE, chef de projet infrastructures

Nous contacter :

adamant.archives-nationales@culture.gouv.fr

Nos partenaires

Le projet ADAMANT s'inscrit dans le cadre du programme VITAM et des actions du réseau des Archives de France.

Il bénéficie de l'appui de la sous-direction des systèmes d'information du ministère de la Culture et de la Communication.

L'archivage numérique avec le projet ADAMANT

